



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mercredi 30 juin 2021

MOBILITÉ

Début des travaux pour pérenniser la piste cyclable rue du 329^e RI au Havre

Le Havre Seine Métropole aménage définitivement une piste bidirectionnelle rue du 329^e RI et crée ainsi une nouvelle liaison cyclable sécurisée entre la ville haute et la ville basse du Havre.

« La rue du 329^e RI est une voie de communication majeure qui était jusqu'ici dépourvue de piste cyclable. L'expérimentation menée depuis juin 2020 a montré l'utilité de proposer un aménagement cyclable sécurisé aux cyclistes, c'est pourquoi nous avons décidé de le pérenniser », annoncent Pascal LEPRETTRE, vice-président de la Communauté urbaine chargé de la mobilité et Augustin BOEUF, conseil communautaire délégué à la mobilité douce.

UN ITINÉRAIRE MAJEUR DU RÉSEAU CYCLABLE

Les rues d'Ingouville, Georges-Lafaurie et 329^e RI constituent un axe de communication majeur entre la ville haute et la ville basse du Havre. L'aménagement d'une piste cyclable temporaire en juin 2020 a permis de créer **un itinéraire sécurisé et continu entre le centre-ville et Sainte-Cécile** tout en connectant le Fort de Tourneville.

UNE MEILLEURE FLUIDITÉ DU TRAFIC AUTOMOBILE

Après avoir pris en compte le retour d'expérience des usagers et des associations cyclistes, Le Havre Seine Métropole décide de procéder à la pérennisation de cette piste cyclable.

Le projet prévoit également d'adapter la rue du 329^e RI pour **améliorer la fluidité du trafic automobile en direction du centre-ville, notamment les carrefours à feux**. L'accès au parking du Fort de Tourneville sera également amélioré avec la création d'un tourne-à-gauche.

DES TRAVAUX JUSQU'À FIN AOÛT

Les travaux ont débuté lundi 28 juin 2021 et devraient se dérouler jusqu'à la fin août. Durant la période de travaux, l'aménagement cyclable temporaire est supprimé. La circulation automobile sera maintenue à double-sens. Des restrictions ponctuelles sont toutefois à prévoir :

- fermeture de la rue de Cronstadt sur une à deux journées à la mi-août pour finaliser les enrobés dans le carrefour Cronstadt/Félix-Faure ;
- alternat par feux sur la rue du 329^e RI pendant une semaine fin juillet en raison d'un rétrécissement de chaussée ;
- rues André-Messenger, Lecat, Félix-Faure (angle Messenger) : mise en voies sans issues lors de la réalisation des enrobés.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN PROJET À 760 000 EUROS

Pour la réalisation de ce projet d'un montant total de 760 000 euros, Le Havre Seine Métropole reçoit 140 000 euros de l'Etat (fonds « continuités cyclables »), 120 000 euros du Département de la Seine Maritime et 76 800 euros de la Région Normandie.

327 m² de sols désimperméabilisés

La Ville du Havre va réaliser un aménagement paysager au carrefour des rues André-Messenger et Félix-Faure. Ce vaste carrefour comprend actuellement une zone bitumée inutile à la circulation. La reprise complète des voiries dans ce secteur est l'occasion de désimperméabiliser cette zone en créant des massifs d'arbustes et de vivaces, un parterre de pelouses et un cheminement piéton avec des bordures de granit issues du réemploi.